

# Compte rendu du conseil municipal

Séance du 14 décembre 2007 à 20 heures 30

**Présents** : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriet, Philippe Doussot, Philippe Tisserand, Alain Roset, Daniel Moine, Pascale Dard.

**Secrétaire de séance** : Pascale Dard.

## Informations / Délibérations

### \* Analyse d'eau

La dernière analyse d'eau a été réalisée chez Madame Louise RACINE le 28 novembre 2007. Les résultats sont conformes, la turbidité est de 0,2.

### \* Compte-rendu du Repas des Anciens

Le C.C.A.S de la commune accueillait les seniors du village pour le traditionnel repas de fin d'année. La maison Garry avait préparé le repas très apprécié des convives. Le groupe « Folkdanse » de la M.J.C de Palente a ravi les oreilles de tous au cours de l'après-midi et certains ont même pu s'initier aux danses folkloriques.

### \* Courrier de Monsieur SEKPON

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Sekpon Raymond, Directeur exécutif de l'école de Louho à Porto-Novo au Bénin. Monsieur SEKPON tenait à remercier la commune de Chauenne pour l'aide financière qu'elle apporte à son école mais aussi pour le soutien moral perçu lors de la visite de plusieurs Chauennois et autres membres d'ASUNOES- France lors d'un voyage en octobre dernier.

### \* Eau

Il y a eu rupture d'alimentation d'eau le samedi 1<sup>er</sup> décembre. L'employé communal est rapidement intervenu pour résoudre le problème mais il semble qu'il y ait une pompe à changer au captage. Parallèlement, le changement par Orange du système de transmission des infos a entraîné un dysfonctionnement qui n'a pas permis d'être informé du problème.

### \* Station de lagunage

Une des pompes de la station est hors service.. Pour le moment, il y a une pompe de secours et Mr Henriet prête son concours et pompe régulièrement l'eau du puits.

En attente d'une nouvelle installation de traitement des eaux usées, il est difficile d'envisager des travaux et des achats qui ne pourront être réutilisés dans la prochaine station. La réflexion s'engage autour de l'investissement dans une pompe provisoire. A suivre.

#### **\* A.C.C.A**

En raison du décès du Président, Monsieur Charles TOURNIER, les membres de l'A.C.C.A de Chaucenne ont élu un nouveau président : il s'agit de Monsieur Jean-Claude CARRIERE. Monsieur HUMMEL est trésorier et Monsieur CONSCIENCE est secrétaire. Le nouveau président a souhaité recadrer le fonctionnement de l'A.C.C.A

#### **\* Date à retenir**

Les vœux du Maire seront présentés le Dimanche 6 janvier au Centre de Vie des Trois Charmes.

#### **\* Loi sur l'eau**

Les modifications apportées dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau impliquent obligation aux communes de plus de 2000 habitants de faire appel à la concurrence pour l'assistance technique dont elles ont besoin. Les communes de moins de 2000 habitants font appel à un prestataire qui peut être le Conseil Général mais le service devient payant. Le Président du Conseil Général du Doubs a écrit au Ministre concerné pour lui dire son désaccord qui signifie que si l'Agence de l'Eau se désengage sur ce type d'action, le coût sera directement répercuté sur le prix de l'eau.

#### **\* Travaux Rue de la Bascule et rue des Tilleuls**

Une nouvelle canalisation est déjà en place, rue des Tilleuls mais elle n'est pas encore mise en eau car il faudra d'abord procéder à des tests de pression pour être en conformité. Les travaux se déroulent sans problème. La conduite, côté grande rue devra être raccordée au niveau de chez Amiot ; ce qui signifie qu'il faudra ouvrir la route à cet endroit. Les branchements des particuliers seront repris après le 14 janvier, date de reprise des travaux. Le budget prévisionnel de ces travaux ne devrait pas être dépassé.

#### **\* Information secrétariat**

Françoise POIREY, secrétaire de mairie, sera en congé du vendredi 21 à 12h jusqu'au vendredi 4 janvier.

#### **\* Réforme du code l'urbanisme**

Lors d'une rencontre entre Monsieur Jérôme GAYET, adjoint et Monsieur Marc Watel, Architecte des Bâtiments de France, il semble que la zone des 500m sur laquelle l'architecte des Bâtiments de France devait intervenir, pourra être réduite à une zone dite de « co-visibilité » qui serait considérablement réduite par rapport à la zone d'origine. A suivre.

#### **\* Plan du cimetière**

Suite à un travail précis sur l'occupation du cimetière, madame Colette HENRIET a permis de mettre en évidence les différentes disponibilités de notre cimetière. Des procédures sont en cours pour la reprise de certaines concessions.

### **\* Halte-garderie**

Au 30 novembre 2007, 3795 heures avaient été réalisées, soit un peu plus que l'an dernier à la même période. La Directrice de la Halte-Garderie a fait une demande de validation de ses acquis en tant qu'aide-soignante. Elle a, pour cela demandé six jours de congés. La Commune est en relation avec le Centre de gestion pour gérer le remplacement. La Commune avait demandé une validation des acquis en tant qu'éducatrice de jeunes enfants. Une recherche de remplacement est en cours. La halte-garderie sera fermée entre Noël et Nouvel An

### **\* Sybert**

Une convention sera passée avec le Sybert pour la réhabilitation de l'ancienne décharge des Varennes. Le projet consiste à remettre cette zone dans le domaine forestier après avoir fait les prélèvements de sol nécessaires afin de juger de l'état du sous-sol avant de reboiser. L'ADEME finance ce genre de projet de réhabilitation jusqu'en 2008.

Transfert de compétence au SYBERT pour la réhabilitation du site en espace forestier.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Matériel terrain de sport et grillage**

Suite à la commission d'appel d'offre à 20H15 aujourd'hui, une seule offre a été proposée : celle de Monsieur Beaulieu de Grandfontaine.

Devis pour l'installation de filets pare-ballons, pour sécuriser l'espace en limite avec la maison de Mollans et pour le remplacement du grillage entre le terrain de sport et l'école : 11 373 € HT. Une demande de subvention sera déposée au Conseil Général.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Encaissement d'un chèque de l'A.F.R**

Suite à l'intégration des activités de l'A.F.R au Comité des Fêtes, l'A.F.R verse un don de 580,27 € à la commune.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Photocopieur**

Le photocopieur du secrétariat de mairie étant hors service, Bourgogne Repro propose un photocopieur reconditionné avec une carte Réseau et avec contrat de maintenance.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Programme de travaux en forêt**

Sont concernées les parcelles 8, 20 et 35. ONF propose de replanter des chênes sessiles.

Autres travaux : Dégagement manuel des parcelles 30, 3P, 5P et 26P. Dégagement mécanisé des parcelles 5P, 26P et 34.

Montant des travaux : 17771,30 € TTC à prévoir pour 2008.

Ces travaux doivent être réalisés avant le 31 mars 2009.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Maison de Mollans**

Les locataires de la maison de Mollans vont recevoir les décomptes en solde positif ou négatif des charges individuelles concernant le chauffage au gaz, l'électricité des communs et les produits ménagers mis à disposition pour le nettoyage des communs.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Intégration de nouvelles voiries**

Il s'agit de faire l'intégration dans le domaine communal des voiries et réseaux des Bois de Chauenne.

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* Mouvements financiers**

Concernant les travaux rue de la Bascule et rue des Tilleuls, la Défense Incendie revient au Budget principal. Il convient donc de ne pas imputer toutes les dépenses des travaux au Budget Eau/Assainissement mais en partie également au budget principal. Une somme de 20 000 € seront transférés du compte 2151 opération 757 du budget principal au compte 1358 du budget Eau

**Délibération** : Vote pour à l'unanimité.

### **\* La Rhizosphère**

Monsieur Jérôme Gayet présente le projet de la future rhizosphère qui pourrait remplacer le système actuel de traitement des eaux usées devenu trop petit par rapport au nombre actuel de chaucennois. Cette installation est prévue pour une capacité de 1000 habitants. Il faudra recréer un puits de relevage non loin du puits existant, organiser l'accès au futur site.

Coût total de la réalisation de la rhizosphère : 650 000 € avec la maîtrise d'œuvre. L'Agence de l'Eau subventionne mais il y a un plafond. Le Conseil Général pourra peut-être augmenter sa participation. Le début des travaux ne pourrait avoir lieu avant l'automne 2008

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.